



# Rapport d'activité 2019

# SOMMAIRE

<b>1/ LA STRUCTURE.....</b>	<b>2</b>
• LA CREATION ET LA COMPOSITION.....	2
• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
• LE BUREAU : .....	4
• LES MISSIONS : .....	4
<b>2/ LES RENCONTRES- DEBATS EN 2019.....</b>	<b>5</b>
<b>3/ LES OUTILS PÉDAGOGIQUES.....</b>	<b>9</b>
<b>4/ LA PARTICIPATION À DES ANIMATIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>5/ LA CREATION D'OPEN-AGENDA .....</b>	<b>122</b>
<b>6/ LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.....</b>	<b>12</b>
• ASSEMBLEE GENERALE DU 2 AVRIL 2019.....	12
• ASSEMBLEE GENERALE DU DECEMBRE 2019 .....	12
<b>7/ LE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>13</b>
• MOYENS MATERIELS ET EN PERSONNEL.....	13
• MOYENS FINANCIERS .....	13

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT :

## 1/ LA STRUCTURE

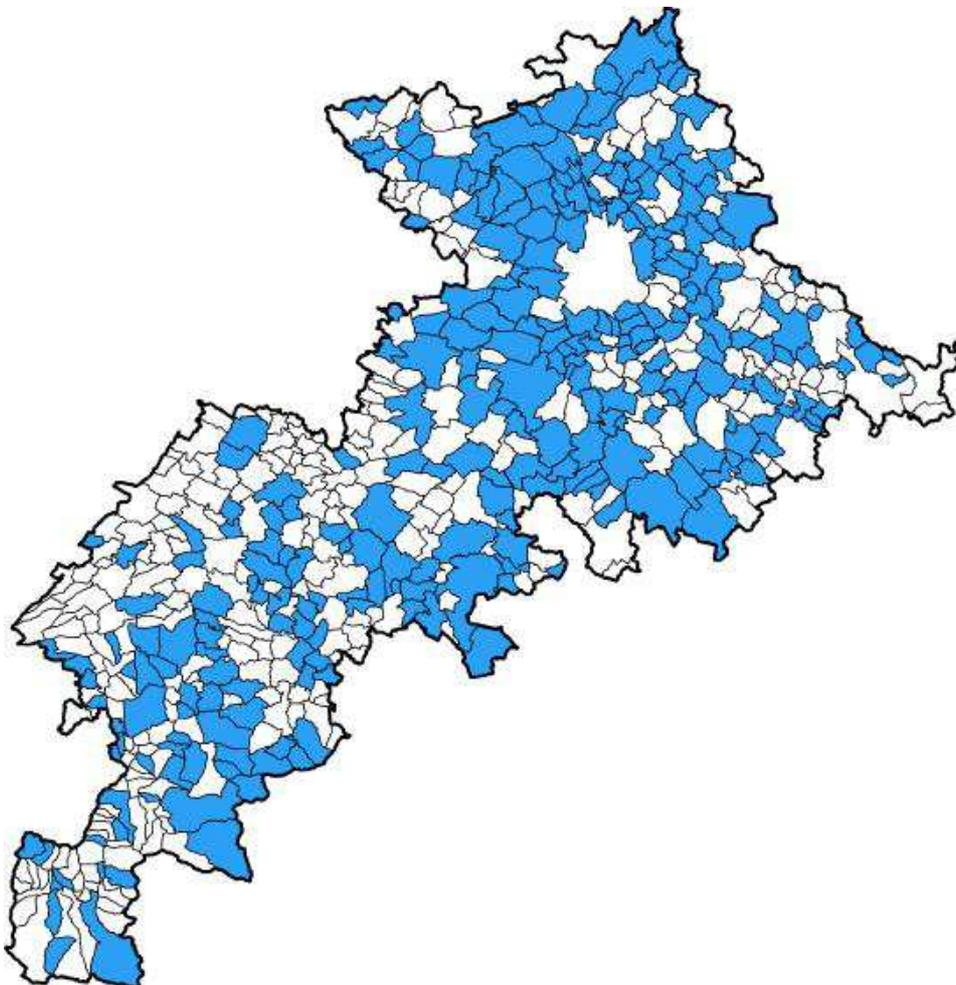
- La création et la composition

Depuis l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016, le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SMEPE), créé en 1991 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, est renommé «Haute-Garonne Environnement».

Ses statuts ont été modifiés mais sa composition reste inchangée à savoir le Conseil départemental de la Haute-Garonne et des communes volontaires du Département.

Depuis sa création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître ; il est passé de 140 en 1991 à 276 communes en 2018, soit une population de 687 742 habitants (source INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019).

### ***Carte des communes adhérentes au Syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2019***



Le Syndicat Haute-Garonne Environnement associe également - à titre consultatif - des associations de protection de l'Environnement et divers organismes et institutions compétents en Environnement et en Education. En 2019, 68 associations et 14 organismes institutionnels sont associés aux travaux du Syndicat.

Monsieur Pascal BOUREAU, Conseiller départemental du canton de Blagnac, a été élu président du Syndicat par délibération le 3 juillet 2015.

- [Le Conseil d'administration](#)

La composition du Conseil d'Administration est fixée par délibération du **3 juillet 2015** pour les membres du collège des communes et pour les membres du collège du Conseil départemental.

collège du Conseil départemental	collège des communes
15 conseillers départementaux, désignés par l'Assemblée départementale	15 élus municipaux, désignés par l'Assemblée Générale du Syndicat
<p><b>Bernard BAGNERIS</b> Conseiller départemental du canton de Castanet-Tolosan,</p> <p><b>Pascal BOUREAU</b> Conseiller départemental du canton de Blagnac,</p> <p><b>Christine COURADE</b> Conseillère départementale du canton de Toulouse 2,</p> <p><b>Victor DENOUVION</b> Conseiller départemental du canton de Castelginest,</p> <p><b>Jean-Michel FABRE</b> Conseiller départemental du canton de Toulouse 2,</p> <p><b>Gilbert HEBRAD</b> Conseiller départemental du canton de Revel,</p> <p><b>Alain JULIAN</b> Conseiller départemental du canton de Léguevin,</p> <p><b>Julien KLOTZ</b> Conseiller départemental du canton de Toulouse 1,</p> <p><b>Marie-Claude LECLERC</b> Conseillère départementale du canton de Plaisance-du-Touch,</p> <p><b>Line MALRIC</b> Conseillère départementale du canton de Blagnac,</p> <p><b>Jean-Jacques MIRASSOU</b> Conseiller départemental du canton de Toulouse 9,</p> <p><b>Patrick PIGNARD</b> Conseiller départemental du canton de Toulouse 5,</p> <p><b>Emilienne POUMIROL</b> Conseillère départementale du canton d'Escalquens,</p> <p><b>Camille POUPONNEAU</b> Conseillère départementale du canton de Toulouse 7</p> <p><b>Isabelle ROLLAND</b> Conseillère départementale du canton de Tournefeuille.</p>	<p><b>Elisabeth DEMAISON</b> Conseillère municipale de la commune de Gratentour</p> <p><b>Antoine DURIEUX</b> Conseiller municipal de la commune de Boutx</p> <p><b>Françoise EMERY</b> Conseillère municipale de la commune d'Ayguesvives</p> <p><b>Fabrice GRAGLIA</b> Conseiller municipal de la commune de Lacaugne</p> <p><b>Florence MAZZOLENI</b> Conseillère municipale de la commune de Pibrac</p> <p><b>Pascale MESBAH-LOURDE</b> Conseillère municipale de la commune de Rieux-Volvestre</p> <p><b>Michel-Pierre MORDA</b> Conseiller municipal de la commune de Villemur-sur-Tarn</p> <p><b>Josiane MOURGUE</b> Conseillère municipale de la commune de Colomiers</p> <p><b>Lise NEMETH</b> Conseillère municipale de la commune de Cintegabelle</p> <p><b>Dominique NITOUMBI</b> Conseiller municipal de la commune de Portet-sur-Garonne</p> <p><b>Jean- Louis PUISSEGUR</b> Maire de la commune de Pointis Inard</p> <p><b>Michel RUEDA</b> Conseiller municipal de la commune de Muret</p> <p><b>Daniel SOUPENE</b> Conseiller municipal de la commune d'Estancarbon</p> <p><b>François STEFANI</b> Conseiller municipal de la commune de Pins- Justaret</p> <p><b>François TUDELA</b> Conseiller municipal de la commune de Vallègue</p>

- **Le Bureau :**

La composition du bureau a été fixée par délibération du Conseil d'Administration du 3 juillet 2015.

<b><u>Président :</u></b>	<b>Monsieur Pascal BOUREAU</b> Conseiller départemental du canton de Blagnac
<b><u>Vice-présidents :</u></b>	<b>Monsieur Gilbert HEBRARD</b> Conseiller départemental du canton de Revel
	<b>Madame Marie-Claude LECLERC</b> Conseillère départementale du canton de Plaisance-du-Touch
	<b>Madame Pascale MESBAH-LOURDE</b> Conseillère municipale de la commune de Rieux- Volvestre
<b><u>Secrétaire :</u></b>	<b>Monsieur Jean-Louis PUISSEGUR</b> Maire de Pointis-Inard

- **Les Missions :**

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement s'est fixé deux grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

**L'information et la concertation** des élus et des différents acteurs locaux sur divers sujets concernant l'environnement (réunions thématiques, colloques, visites de sites), l'objectif est de favoriser le débat et l'échange d'expériences, de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques.

**Sensibiliser et éduquer** le grand public à l'environnement et au développement durable, notamment par l'intermédiaire des collégiens et des élèves de primaire en mettant à leur disposition différents outils pédagogiques (expositions, malettes, CD Rom, film, affiches) qui traitent de multiples thématiques et en assurant ponctuellement des animations spécifiques en milieu scolaire ou lors de manifestations en lien avec l'environnement.

## 2/ LES RENCONTRES- DEBATS EN 2019

Durant l'année 2019, le Syndicat a organisé 8 rencontres techniques et visites sur des thématiques diverses. Pour être au plus près des territoires, 4 temps d'échanges ont été délocalisés. Le colloque sur la biodiversité, organisé en partenariat avec le Cd31, est venu clôturer l'année.

Ces rencontres ont pour objectif de faire l'état des connaissances et des enjeux sur des problématiques en lien avec l'actualité de l'environnement, de partager des expériences innovantes et de confronter les points de vues des différents acteurs (élus locaux, associations, experts scientifiques).

**Vendredi 25 janvier 2019 :**  
**« Transfert de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes :  
quelle mise en place après la loi du 3 août 2018 ?**

- *100 personnes ont assisté à cette rencontre.*
- *267 visites de l'article sur le site internet.*



Organisée en partenariat avec le Cd31, cette rencontre a attiré une centaine de participants venus écouter les présentations de l'association AMORCE, de la Préfecture de la Haute-Garonne, et de la Communauté de communes du Clermontais (34).

**Lundi 18 février 2019 :**  
**« PLU et Biodiversité » à Fontenilles**  
**Séquence 3 du Cycle PLU et Transition Energétique**

- *50 personnes ont assisté à cette présentation.*
- *152 visites de l'article sur le site internet.*

Cette troisième rencontre est venue clôturer le cycle PLU(i) et leviers de la transition énergétique, un programme destiné aux acteurs locaux afin qu'ils s'approprient pleinement les compétences des collectivités, en particulier ici la nécessité de penser le PLU comme un maillon important de la préservation de la biodiversité dans les communes.

A l'échelle mondiale comme au plan local, la biodiversité est menacée par de multiples pressions : pollution, réchauffement climatique, surexploitation des espèces et des milieux, expansion des activités humaines (urbanisation, artificialisation des sols, réseaux de transport...) qui détruisent et fragmentent les espaces naturels.

Cette rencontre a permis de rappeler aux participants les outils à leur disposition pour reconquérir de la place pour la nature dans les documents de planification.

Pour parler au mieux de la transcription de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme, des représentants de la DDT31, du CAUE31 et les services de la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine avaient fait le déplacement à Fontenilles.

**Mardi 16 avril 2019 :  
Ciné-débat à Roques-sur-Garonne**

- *90 personnes ont assisté à cette projection et au débat qui s'en est suivi.*
- *174 visites de l'article sur le site internet.*

Le syndicat Haute-Garonne Environnement a souhaité apporter sa contribution au débat public en cours sur la question du projet de territoire Garonne Amont porté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

La diffusion du film de Thierry Gentet "Quand la Garonne aura soif" a été suivie d'un échange autour des solutions à envisager pour faire face au déficit en eau prévu pour les années 2050 sur le bassin de la Garonne. En présence du réalisateur, la soirée a été animée par l'agence Médiation & Environnement, chargée de mener à bien un dialogue citoyen autour de cette question importante de la ressource en eau sur notre territoire.

**Vendredi 17 mai 2019 :  
Le réseau Natura 2000 en Haute-Garonne : quelles incidences et  
opportunités pour les territoires ?**

- *40 personnes ont assisté à cette rencontre.*
- *96 visites de l'article sur le site internet.*

La démarche Natura 2000, impulsée par l'Union Européenne, contribue à favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels au sein de nos territoires, tout en maintenant les activités humaines en place. En Haute-Garonne, les 12 sites du réseau Natura 2000 concernent 157 communes et occupent 47 000 hectares, soit 7,5 % de la superficie du département.

Les élus, les associations, les professionnels et l'ensemble des habitants des sites Natura 2000 mènent en partenariat des actions marquantes de protection et de conservation, mais aussi de sensibilisation, d'information, d'animation et de suivi scientifique.

Les services de la DDT31 et les associations AREMIP et Nature en Occitanie ont animé la réunion. Jean-Michel Fabre a rappelé l'implication nouvelle du Cd31 qui assure depuis janvier 2018 la

présidence du comité de pilotage plénier du grand site Garonne en Occitanie. Le Conseil départemental a également été désigné acteur technique pour l'animation des zones situées le long de la Garonne et de la Pique, dans le département de la Haute-Garonne.

**Mercredi 3 juillet 2019 :  
La réutilisation des eaux usées traitées**

- *30 personnes ont assisté à cette rencontre.*
- *164 visites de l'article sur le site internet.*

Comme souligné par le rapport 2017 de l'UNESCO sur la mise en valeur des ressources en eau, les eaux usées traitées demeurent encore très largement une ressource inexploitée. En effet, si la première réponse à la pénurie d'eau consiste à l'économiser, le recyclage de nos eaux usées présente de nombreux avantages et des expérimentations voient le jour ici ou là.

Ce fut l'objectif de cette demi-journée d'informations : dresser un état de la connaissance sur les usages existants ou envisagés des eaux usées traitées : irrigation des cultures et des espaces verts, alimentation de pièces d'eau ou de fontaines, lavage de voiries... ; et dans le même temps, évoquer le cadre réglementaire en vigueur très strict, ainsi que les freins techniques et sociaux à lever pour voir se développer cette pratique.

**Vendredi 20 septembre 2019 à Goyrans :  
« La gestion des espèces animales susceptibles d'occasionner des dégâts : quelles solutions pour les élus communaux face au grand gibier (chevreuils, sangliers), aux pigeons, étourneaux... ? »**

- *40 personnes ont assisté à cette rencontre.*
- *93 visites de l'article sur le site internet.*

Cette rencontre s'est déroulée à Goyrans, petite commune périurbaine située dans les côteaux du sud-est toulousain, à proximité des rives de l'Ariège, comprenant 140 hectares boisés et une forte présence de chevreuils et de sangliers. Il s'agissait d'organiser un temps d'échanges sur les moyens à disposition pour faire en sorte que les animaux et les hommes puissent cohabiter de manière harmonieuse dans nos territoires urbains, périurbains et dans nos campagnes.

Avec une quarantaine de participants réunis pour l'occasion, le sujet a été abordé sous l'angle de l'équilibre et de la connaissance transdisciplinaire, en proposant des outils permettant une gestion maîtrisée de ces populations d'animaux pouvant occasionner des dégâts.

Tous les acteurs directement partie prenante au sujet étaient présents : la DDT31, l'Association des lieutenants de louveterie, la Fédération départementale de chasse de la Haute-Garonne, l'Association communale de chasse agréée de Goyrans, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ainsi que l'association Nature en Occitanie.

**Vendredi 8 novembre 2019 :**  
**« Visite du parc solaire d'Espalmade à Cintegabelle : un exemple concret de transition énergétique citoyenne, dimensionné à l'échelle d'un territoire »**

- 40 personnes ont assisté à cette rencontre.
- 111 visites de l'article sur le site internet.

Pour faire face à l'urgence écologique et climatique, Haute-Garonne Environnement avait donné rendez-vous à ses adhérents à Cintegabelle, pour une immersion au cœur d'un territoire engagé pour favoriser le développement des énergies renouvelables.



En France, l'éolien et le solaire produisent toujours plus d'énergie renouvelable. En 2018, en y intégrant bien entendu l'hydroélectricité, la part couverte par les EnR aurait atteint 22,7% de la consommation du pays, contre 18,5% en 2017.

La loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (jour de la visite...) doit permettre d'accélérer le développement des capacités installées dans le pays. En lien avec la Programmation pluriannuelle de l'énergie, le texte se donne comme objectif d'atteindre 33% d'énergies renouvelables dans le mix-énergétique d'ici 2030, et de réduire dans le même temps de 40% notre consommation d'énergies fossiles, grâce à un objectif associé de baisse de 20% de la consommation d'énergie d'ici 2030.

La commune de Cintegabelle prend sa part dans l'essor attendu des énergies renouvelables, avec cette première installation lieu dit Espalmade, sur le site d'une ancienne gravière. Le parc doit produire 300 000 kWh par an, soit de quoi alimenter la consommation de 250 personnes (hors chauffage).

**Vendredi 29 novembre 2019 :**  
**Colloque « Biodiversité sur son 31 : un bien commun à protéger »**

- 400 personnes ont assisté à cette rencontre.
- 41 visites de l'article sur le site internet.



Ouvert au grand public, ce colloque a rassemblé plus de 400 personnes. Aux côtés de Jean Jouzel, climatologue, les témoignages se sont succédés tout au long de la journée pour dresser un panorama des actions réalisées et du chemin qu'il nous reste à parcourir collectivement pour offrir un avenir à la biodiversité.

Ce colloque fut très riche en permettant de confronter les expériences et de réfléchir ensemble sur les actions concrètes qui préserveront l'héritage naturel que nous voulons laisser aux générations à venir. De nombreux stands de présentation des associations locales de sensibilisation à la biodiversité et ou de préservation de l'environnement ont été animés entre 12h et 14h.

### **3/ LES OUTILS PÉDAGOGIQUES**

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement a développé une large gamme d'outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et au développement durable qu'il met gratuitement à disposition de ses structures adhérentes et de tous les collèges du département.

L'objectif de ces outils est de porter à connaissance des informations claires, indépendantes, exhaustives, qui abordent de nombreux sujets environnementaux (changement climatique, eau, air, énergie, déchets, biodiversité, bruit, mobilité durable, développement durable, gaspillage alimentaire) et d'appréhender les enjeux de la protection de l'environnement et de la santé, en appliquant les principes du développement durable.

Il s'agit de sensibiliser, informer, éduquer, pour permettre aux citoyens de réfléchir aux impacts de leurs attitudes quotidiennes sur le patrimoine commun et ainsi conforter et/ou éveiller en eux la motivation pour préserver l'environnement par la pratique de gestes éco-citoyens.

L'ensemble de ces outils est prêté aux équipes éducatives (documentalistes, professeurs, ...) des collèges de Haute-Garonne ainsi que des communes adhérentes, des écoles primaires, des lycées

des communes adhérentes et des associations membres, sous réserve de disponibilité de ces outils pédagogiques.

La présentation détaillée de chaque outil (mallettes expérimentales, expositions pédagogiques, supports multimédias, kit d'animation...) et leurs modalités de mise à disposition sont accessibles sur le site internet du Syndicat <http://environnement.haute-garonne.fr>.

### ***Emprunts d'outils pédagogiques comptabilisés durant l'année 2019***

Sur l'année 2019, 85 outils pédagogiques ont été livrés, installés et présentés aux différentes structures demandeuses (44 demandes de collèges du département et 41 dans des communes, des associations et des médiathèques départementales).

Ces livraisons se décomposent comme suit :

- 22 expositions "Gaspillage alimentaire" ;
- 17 expositions "Agir pour le climat" ;
- 16 expositions "Sois net avec ta planète" ;
- 11 expositions "Energies" ;
- 10 expositions "Bruit" ;
- 9 expositions "Eau".

D'autres supports de sensibilisation ont également été distribués en 2019 : Cahiers de jeux et dépliants écogestes « Agir pour le climat » en français et en occitan, des affiches « Arrêtons d'alimenter le gaspillage alimentaire », DVD-Rom, affiches et cartes postales de la campagne « Bouge ta vie, sauve ta planète » et « Charte du Collégien à Vélo ».

### ***De nouveaux outils en cours de conception***

Le marché du nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité a été conclu le 6 mai 2019, sa livraison est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020. Cet outil se veut être innovant, interactif et complet. Il aura pour particularité d'être décliné en deux versions (primaire et collège/grand public). Par ailleurs, un exemplaire de cet outil sera exposé à la future maison de la biodiversité à la forêt de Buzet-sur-Tarn. Il se compose :

- d'une maquette volume en bois – lumineuse (présentation de six milieux naturels de la Haute-Garonne, à la fois tactile et lumineux, en relief);
- d'un jeu interactif (à double niveau scolaire : primaire et collège/grand public, élément en bois, jeu collaboratif et coopératif, de vingt-cinq minutes à une heure et quart de jeu possible) ;
- d'une borne multi-sensorielle (1,60 m de haut, 60 cm de large, découverte sur chaque face d'un milieu naturel : aquatique, montagnard, forestier et le sol);
- et des supports de communication (dépliant des défis saisonniers éco-gestes, plaquette de promotion de l'outil, cahier de jeu et naturaliste, brochures de connaissances et livret d'utilisation de l'outil).

Trois exemplaires seront mis à la disposition du Syndicat et qui pourront être livrés aux communes et associations membres qui en feront la demande.

Un comité de suivi a été mis en place pour l'élaboration de cet outil. Il a été réuni 2 fois en 2019 (27 mai 2019 et 7 novembre 2019) Les membres de ce comité sont :

- six élus ;
- un représentant de l'Education nationale ;
- d'associations environnementales ;
- le Conservatoire botanique ;

- des techniciens du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

### ***Réactualisation des outils pédagogiques***

Le sentier de découverte « Kissifrot » au sein de l'Espace naturel sensible « Forêt de Buzet » est en cours de rénovation. 3 marchés conclus en novembre 2019 ont pour objet de remettre à neuf le mobilier implanté tout au long du sentier, de réactualiser les panneaux pédagogiques de ce même mobilier ainsi que de mettre à jour le livret d'accompagnement destiné aux enfants.

Conception d'un nouveau panneau pédagogique Garonne « Au fil de l'eau » à Carbonne sur le thème des zones humides. L'implantation de ce panneau a été décalée en raison de travaux sur le lieu prévu. La nouveauté de celui-ci sera la traduction en différentes langues (occitan, anglais et espagnol) et une application qui permettra d'obtenir des informations supplémentaires qui se trouvent sur le site internet d'HGE. Il viendra compléter l'offre existante de panneaux situés à Pointis de Rivière (sur l'hydroélectricité), à Noé (sur le rôle de la ripisylve) et à Fronsac (sur l'eau potable).

## **4/ LA PARTICIPATION À DES ANIMATIONS**

Plus de 4 000 personnes ont été sensibilisées lors des 24 animations proposées par l'équipe du Syndicat.

**Le temps fort pour l'année 2019 est l'exposition itinérante « Agir pour préserver notre planète ! »** qui s'est déroulée sur une période de cinq mois (de février à juin 2019) et à fait escale dans cinq communes de Haute-Garonne (Verfeil, Nailloux, Fontenilles, Saint-Gaudens et Carbonne). Au-delà de ces communes elles-mêmes, c'est tout un secteur qui était visé. Les établissements scolaires environnant ont été conviés à des animations. Au final, se sont cinquante-sept ateliers (d'une durée de vingt à trente minutes) qui ont été proposés. Ainsi, ce sont plus de trois cent cinquante élèves, âgés de sept à quinze ans, qui ont assisté aux animations proposées par les équipes d'Haute-Garonne Environnement. Des animations ont été également proposées par les communes elles-mêmes.

**17 animations spécifiques** ont été réalisées en fonction des projets pédagogiques d'établissements scolaires ou d'organismes :

- **une intervention au Lycée professionnel l'OUSTAL sur le thème du "gaspillage alimentaire"** en vue de mettre en place un agenda 21 dans l'établissement. Apports théoriques, retour d'expériences, sensibilisation à la problématique en lien avec le développement durable et le changement climatique... Cette intervention s'en est suivi d'un prêt du kit pédagogique arrêtons d'alimenter le gaspillage alimentaire avec une animation de l'équipe de HGE auprès des lycéens au restaurant scolaire.

- **une animation au Forum des métiers** du Collège Flora Tristan du LHERM

- **deux animations sur les économies d'énergie dans le cadre du concours national Cube 2020** (Challenge Climat Usage des Etablissements d'enseignement scolaire) avec 2 collèges qui se sont engagés à réduire leur consommation d'énergie pendant un an (collèges Jean Jaurès de COLOMIERS et Jean Paul Laurent de AYGUEVIVES)

**13 animations dans les écoles primaires et les collèges en lien avec les outils pédagogiques du syndicat :**

- **6 animations "Gaspillage alimentaire"** (collèges François Verdier à LEGUEVIN, Galilée à LA SALVETAT SAINT GILLES, Jolimont à TOULOUSE, George Chaumeton à L'UNION, Ecole primaire Aimé Césaire à AUZEVILLE et au Salon Regal au Parc des expositions de TOULOUSE)

- **5 animations "Agir pour le climat"** (écoles élémentaires de VILLEFRANCHE DE LA LAURAGAIS, Condorcet à LA SALVETAT ST GILLES et collèges Jules verne à PLAISANCE DU TOUCH, George Chaumeton à L'UNION, les Roussillous à SAINT PIERRE DE LAGES
- **1 animation "déchets"** (collège des ponts Jumeaux à TOULOUSE)
- **1 animation "Bruit"** (collège des ponts Jumeaux à TOULOUSE)

Lors de la **Semaine du développement durable**, HGE a également participé au programme d'animation et de sensibilisation au développement durable à destination du personnel du Conseil départemental. A cette occasion, HGE a exposé son nouvel outil pédagogique « Agir pour le climat ! » et animé des ateliers ludiques de sensibilisation au changement climatique.

Le **12 juin 2019**, HGE a participé au forum de l'Education au Développement Durable à l'Académie de Toulouse et a présenté l'outil pédagogique « Agir pour le climat ! » à ESPE croix de Pierre av. de Muret Toulouse. 170 participants dont enseignants, professeurs, conseillers pédagogiques étaient présents.

## **5/ LA CREATION D'UN OPEN-AGENDA**

En septembre 2019, dans une démarche collaborative en faveur d'échanges permanents entre l'ensemble de ses membres, Haute-Garonne Environnement a ouvert son propre Open-Agenda. Cet agenda regroupe les événements organisés simultanément par le syndicat, les collectivités et associations membres. Cette initiative permet ainsi d'offrir au public un accès simplifié à l'ensemble des manifestations à caractère environnemental organisées sur le territoire syndical. Depuis son ouverture, le syndicat a publié environ une soixantaine d'événements.

## **6/ LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

### **• Assemblée générale du 2 avril 2019**

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2018
- Actualisation de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat Haute-Garonne Environnement
- Nouvelle demande d'adhésions
- Bilan des marchés sans formalités préalable 2018
- Durée des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2018
- Vote du budget primitif 2019
- Point d'informations : outil pédagogique biodiversité, exposition itinérante
- Questions diverses

### **• Assemblée générale du décembre 2019**

Ordre du jour :

- Examen des demandes d'adhésion
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Actualisation de la convention de mise à disposition
- Point sur les outils pédagogiques
- Rencontres – débats : thématiques à aborder en 2019
- Exposition itinérante dans le département
- Plan de communication 2019

## 7/ LE FONCTIONNEMENT

### • Moyens matériels et en personnel

Pour gérer et animer le Syndicat, des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du Syndicat par le Conseil départemental de la Haute-Garonne ; cette mise à disposition est formalisée par une convention générale approuvée par Haute-Garonne Environnement le 6 mars 2018.

La convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute-Garonne auprès du Syndicat a été actualisée le 11 décembre 2018 complétant celle-ci.

Ainsi, en 2018, 9 agents titulaires ont consacré pour partie de leur temps de travail aux activités du Syndicat :

- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 5% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 10% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière administrative à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 50% du temps de travail
- 2 agents de catégorie B de la filière administrative à 50 % du temps de travail
- 2 agents de catégorie C de la filière technique à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie C de la filière administrative à 30% du temps de travail

L'apport en nature du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour l'année 2018 a été de 122 990,72 €. Cette valorisation comprend notamment les charges de personnel ainsi que la mise à disposition à titre gracieux des bureaux, des véhicules de services, des frais de communication, et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication).

### • Moyens financiers

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement est un Syndicat ouvert.

C'est un établissement public qui fonctionne selon les règles de la comptabilité publique.

Ses recettes proviennent de la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne, des cotisations des communes adhérentes et de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente.

En 2019, la participation demandée auprès du Département a été fixée à 20 000€.

Les communes dont la population municipale est inférieure ou égale à 200 habitants sont exonérées de toute participation financière. L'assemblée générale du 09 mars 2017 a adopté un montant forfaitaire unique de 10 € pour les communes membres dont la population municipale est comprise entre 200 et 500 habitants. La participation des communes dont la population municipale est supérieure à 501 habitants est calculée sur la base des recensements complémentaires de la population (arrêtés parus aux Journaux Officiels) multiplié par 0,05 €.

Pour 2019, le budget total du Syndicat est de 102 188,98 € : 81 923,04 € pour la section fonctionnement et 419 513,39 € pour la section investissement.

L'ensemble des comptes-rendus figurent sur notre site internet :

[www.environnement.haute-garonne.fr](http://www.environnement.haute-garonne.fr)



Hôtel du département  
1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9

**Tél. 05 34 33 48 16**  
[environnement.haute-garonne.fr](http://environnement.haute-garonne.fr)